

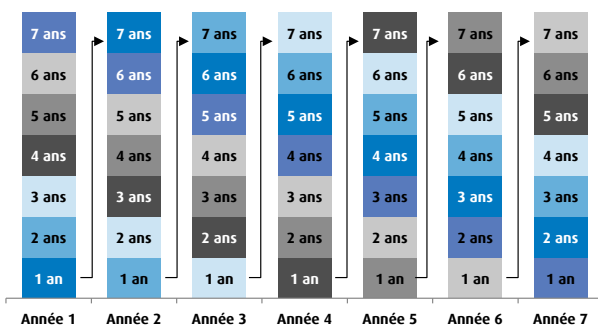
Éliminer l'incertitude liée à l'anticipation des taux d'intérêt grâce à une stratégie obligataire à échéances échelonnées

Les investisseurs en titres à revenu fixe doivent actuellement composer avec un contexte de placement complexe, caractérisé à la fois par des politiques monétaires non conventionnelles et une volatilité accrue. Le risque de hausse des taux d'intérêt est bien présent mais difficile à anticiper. Une stratégie obligataire à échéances échelonnées peut aider les investisseurs à équilibrer les risques représentés par la hausse des taux d'intérêt (risque de taux d'intérêt) et la baisse des taux d'intérêt (risque de réinvestissement) dans leur portefeuille de placements.

Une stratégie obligataire à échéances échelonnées est une stratégie de placement en titres à revenu fixe qui permet de constituer un portefeuille en investissant des sommes égales dans des obligations échéant à diverses dates, réparties uniformément sur la période d'échelonnement. Par exemple, dans le cas d'un portefeuille obligataire de 100 000 \$ échelonné sur 10 ans, on peut placer 10 000 \$ dans des obligations échéant chaque année sur une période de 10 ans, ou encore 5 000 \$ dans des obligations échéant tous les six mois sur cette même période de 10 ans. Lorsqu'une obligation arrive à échéance, le produit est réinvesti dans la tranche suivante.

La **figure 1** illustre un portefeuille obligataire échelonné sur sept ans. Tous les ans, le produit de l'obligation arrivant à échéance sert à acheter une obligation appartenant à la catégorie d'échéance la plus éloignée – ici, une obligation échéant dans sept ans.

Figure 1: Portefeuille obligataire échelonné sur sept ans



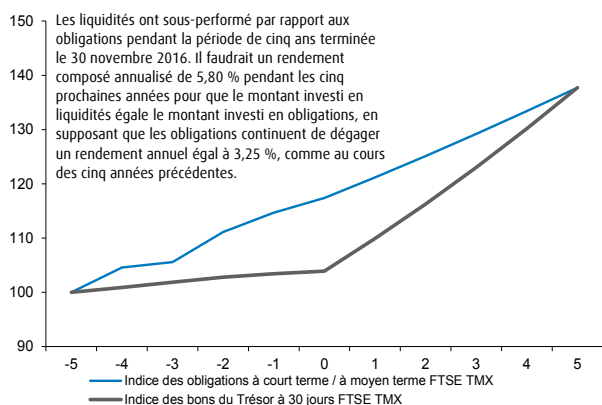
Source: BMO Nesbitt Burns

Avantages d'un portefeuille obligataire échelonné

La mise en place d'une stratégie obligataire à échéances échelonnées comporte plusieurs avantages, dont les suivants :

- **Simplicité.** L'achat d'obligations échéant à différentes dates est une stratégie d'achat à long terme simple qui élimine l'incertitude liée à l'anticipation des taux d'intérêt.
- **Approche disciplinée permettant de rester sur le marché.** Selon l'Équipe conseil Portefeuilles de BMO Nesbitt Burns, dans le contexte de placement actuel, les liquidités et quasi-liquidités restent chères. Garder des liquidités pendant une période prolongée peut avoir un impact important sur la performance à long terme d'un portefeuille. D'après les données historiques, conserver des liquidités trop longtemps – et faire l'impasse sur les rendements potentiels – pourrait obliger les investisseurs à rechercher dans le futur des rendements proches de ceux des actions pour rattraper les portefeuilles de référence (**figure 2**). Grâce à une stratégie obligataire à échéances échelonnées, les investisseurs restent exposés en tout temps aux marchés de titres à revenu fixe.

Figure 2: Effet d'une position surpondérée en liquidités sur une longue période



Facteurs à prendre en considération

Avant de constituer un portefeuille obligataire échelonné, les investisseurs doivent tenir compte des facteurs suivants :

- Un portefeuille obligataire échelonné n'offre habituellement pas autant de diversification que les autres portefeuilles gérés. La question n'est pas à négliger, en particulier lorsque le portefeuille est constitué d'obligations de sociétés. Un fonds commun ou un fonds négocié en bourse d'obligations de sociétés type contient des centaines d'obligations réparties entre de nombreux secteurs et émetteurs, alors qu'un portefeuille obligataire échelonné est généralement créé à partir d'un nombre limité d'obligations. Cependant, les investisseurs peuvent améliorer la diversification en plaçant une partie de leur portefeuille dans un instrument de placement à revenu fixe diversifié.
- Un portefeuille obligataire échelonné est géré selon une stratégie passive, en ce qu'il réinvestit continuellement dans la catégorie d'échéance la plus éloignée sans tenir compte de la forme de la courbe des taux et des possibilités qu'elle peut offrir. Par ailleurs, la répartition par secteur ou par émetteur n'est pas rajustée en fonction des différents risques et possibilités qui peuvent se présenter. Cependant, il est important de noter qu'une grande partie des rendements à long terme des marchés des titres à revenu fixe sont liés au niveau général des taux d'intérêt.

- Les portefeuilles obligataires échelonnés recourent habituellement à une stratégie d'achat à long terme qui ne vise pas la réalisation de gains ou de pertes en capital. Cependant, si des placements de substitution indiqués existent, on pourra employer des stratégies de gestion fiscale.

Quelques recommandations

Il existe de nombreuses façons de créer un portefeuille obligataire échelonné, qui peut faire appel à différents horizons de placement, catégories de titres à revenu fixe et émetteurs.

- 1. Choisir des obligations de bonne qualité.** Étant donné qu'une stratégie obligataire à échéances échelonnées se veut une stratégie simple et passive, il est préférable d'opter pour des obligations de bonne qualité. Les investisseurs qui sont prêts à tolérer un risque de crédit plus élevé pour obtenir de meilleurs rendements devraient plutôt recourir à une stratégie de gestion active. L'univers de placement devrait se limiter aux obligations fédérales et provinciales et aux obligations de sociétés de bonne qualité.
- 2. Fixer une période d'échelonnement qui correspond à vos objectifs en matière de risque et de rendement.** La période d'échelonnement d'un portefeuille obligataire échelonné a une incidence sur sa sensibilité aux taux d'intérêt. Même si les obligations sont conservées jusqu'à l'échéance, un portefeuille obligataire échelonné sur 10 ans sera sans doute plus volatil qu'un portefeuille échelonné sur cinq ans, par exemple. Même si l'horizon de placement varie d'un investisseur à l'autre, l'Équipe conseil Portefeuilles juge prudent d'échelonner le portefeuille sur une période de cinq à 10 ans car, dans l'ensemble, le segment à moyen terme du marché des titres à revenu fixe offre certaines des meilleures possibilités de placement.

3. Augmenter le nombre de placements par échéance pour les portefeuilles obligataires échelonnés sur de courtes périodes. Les portefeuilles obligataires échelonnés sur de courtes périodes, constitués par exemple d'un placement par an, peuvent ne pas être assez diversifiés du point de vue des secteurs et des émetteurs. On peut donc améliorer leur diversification en augmentant le nombre d'obligations par échéance.



Pour savoir si une telle stratégie convient à votre situation, veuillez communiquer avec votre conseiller financier BMO.

Demander conseil à un professionnel

Une stratégie obligataire à échéances échelonnées peut aider les investisseurs à équilibrer le risque de taux d'intérêt et le risque de réinvestissement au sein de leur portefeuille de placements.



BMO Gestion de patrimoine fournit cette publication dans un but d'information seulement. Cette publication ne prétend pas offrir des conseils professionnels et ne doit pas être considérée comme tel. Le contenu de cette publication provient de sources que nous croyons fiables, mais BMO Gestion de patrimoine ne peut toutefois garantir son exactitude ou son exhaustivité. Il est préférable de consulter un représentant de BMO concernant votre situation personnelle ou financière. L'information contenue dans ce document ne constitue pas une analyse définitive de l'application des lois fiscales, fiduciaires ou successorales. Les commentaires sont de nature générale et, par conséquent, nous vous conseillons d'obtenir un avis professionnel sur votre situation fiscale particulière. BMO Gestion de patrimoine est un nom commercial qui désigne la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées qui offrent des produits et des services de gestion de patrimoine. Les produits et les services ne sont pas tous offerts par toutes les entités juridiques au sein de BMO Gestion de patrimoine.

BMO Nesbitt Burns Inc. offre une gamme complète de services de placement et est une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal. Si vous êtes déjà client de BMO Nesbitt Burns Inc., veuillez vous adresser à votre conseiller en placement pour de plus amples renseignements.

BMO Nesbitt Burns Inc. est membre du Fonds canadien de protection des épargnants. Membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières.

^{MD} « BMO (le médaillon contenant le M souligné) » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

Tous droits réservés. La reproduction de ce document sous quelque forme que ce soit ou son utilisation à titre de référence dans toute autre publication est interdite sans l'autorisation écrite expresse de BMO Gestion de patrimoine.